

Élaboration du schéma régional des carrières (SRC)



Réunion du comité de pilotage

18 juin 2018



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie

ORDRE DU JOUR

- I - Le SRC, un nouvel outil régional de planification de l'approvisionnement en ressources

- I.1 - Un SRC, pourquoi ?

- I.2 - Un SRC, comment ?



- II - Echanges autour des cinq thématiques majeures du SRC :

- II.1 - Notre vision des enjeux de la planification régionale

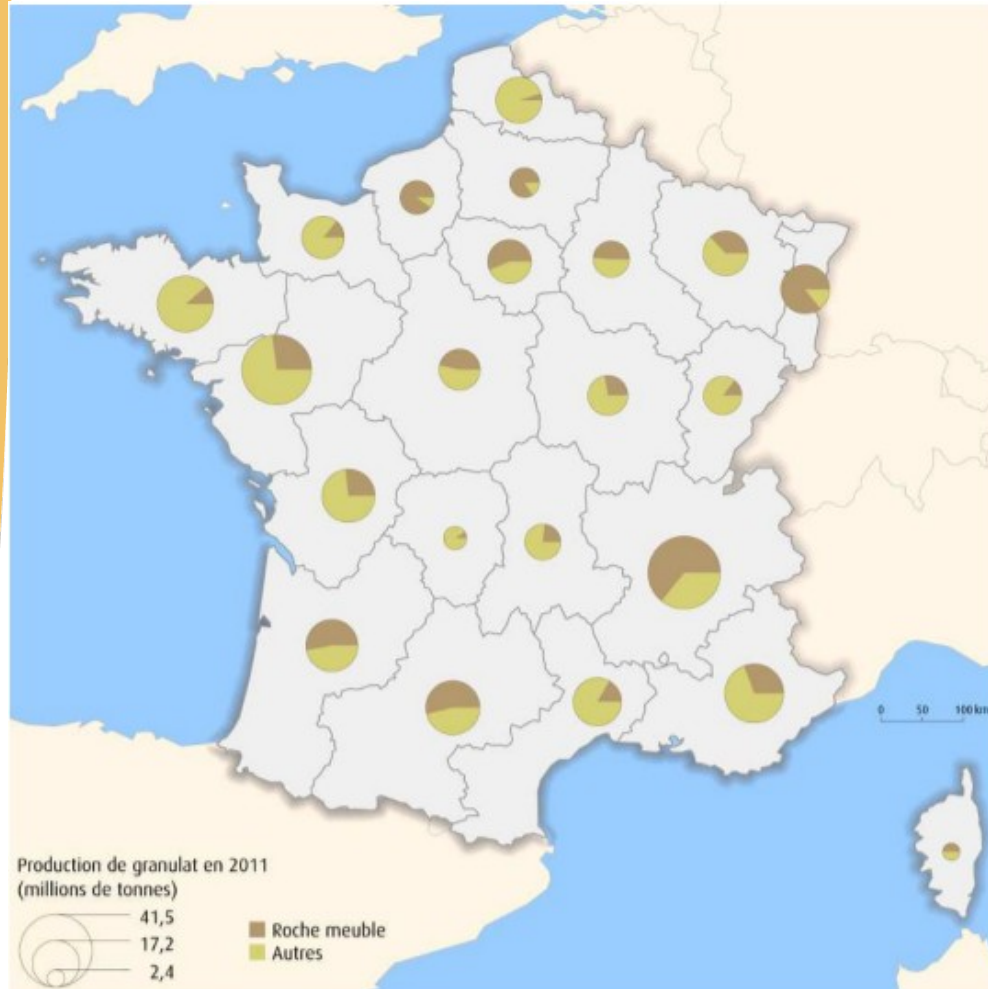
- II.2 - Vos attentes ?



I - Le SRC, un nouveau outil régional de planification de l'approvisionnement en ressources

- *I.1 - Un SRC, pourquoi ?*
- *I.2 - Un SRC, comment ?*
- *II - Echanges autour des cinq thématiques majeures du SRC*
 - *II.1 - Notre vision des enjeux de la planification régionale*
 - *II.2 - Vos attentes*

Chiffres clés de l'extraction en matériaux en région Occitanie



Note : recyclage et granulats d'origine marine inclus.

Source : SOeS, d'après Unicem

Les granulats, la 2ème ressource la plus consommée après l'eau :

- Environ 500 carrières autorisées et en exploitation en Occitanie ;
- De l'ordre de 40 millions de tonnes de granulats produites en 2011 (soit 11 % de la production nationale), pour alimenter l'économie locale.

Vers une gestion durable des matériaux et une économie des ressources naturelles

- **Dès 2012, définition d'une stratégie nationale de gestion durable des granulats terrestres et marins et des matériaux et substances de carrières** en raison des difficultés croissantes d'accès aux ressources et des retours d'expérience des planifications antérieures, proposant de :
 - Faire passer les schémas de l'échelle départementale à l'échelle régionale, afin d'être en meilleure cohérence avec les flux de matériaux,
 - Pour les extractions terrestres, définir et intégrer la notion de gisement d'intérêt national ou régional pour protéger la ressource contre les risques de stérilisation par les autres usages du sol ;
 - Renforcer la portée juridique des schémas en améliorant leur articulation avec les documents de planification, notamment les documents d'urbanisme ;
 - Prendre en compte dans les schémas des carrières les voies navigables et le réseau ferroviaire fret,
 - Développer le recyclage et l'emploi de matériaux alternatifs.

Vers une gestion durable des matériaux et une économie des ressources naturelles

- **Une traduction réglementaire à l'occasion de la loi ALUR en 2014 (article 129), qui régionalise la planification carrières et fixe une échéance d'approbation des schémas régionaux des carrières (SRC) au 1^{er} janvier 2020,**
- **Une planification départementale historiquement utile mais aujourd'hui dépassée : 13 schémas départementaux, dont 10 ont été réalisés il y a plus de 10 ans,**
- **Des bilans partiellement réalisés en 2012 et 2015 à l'échelle des deux anciennes régions.**



Vers une gestion durable des matériaux et une économie des ressources naturelles

- Un environnement législatif qui se complète au fil du temps :



- Exemples d'objectifs ciblés :

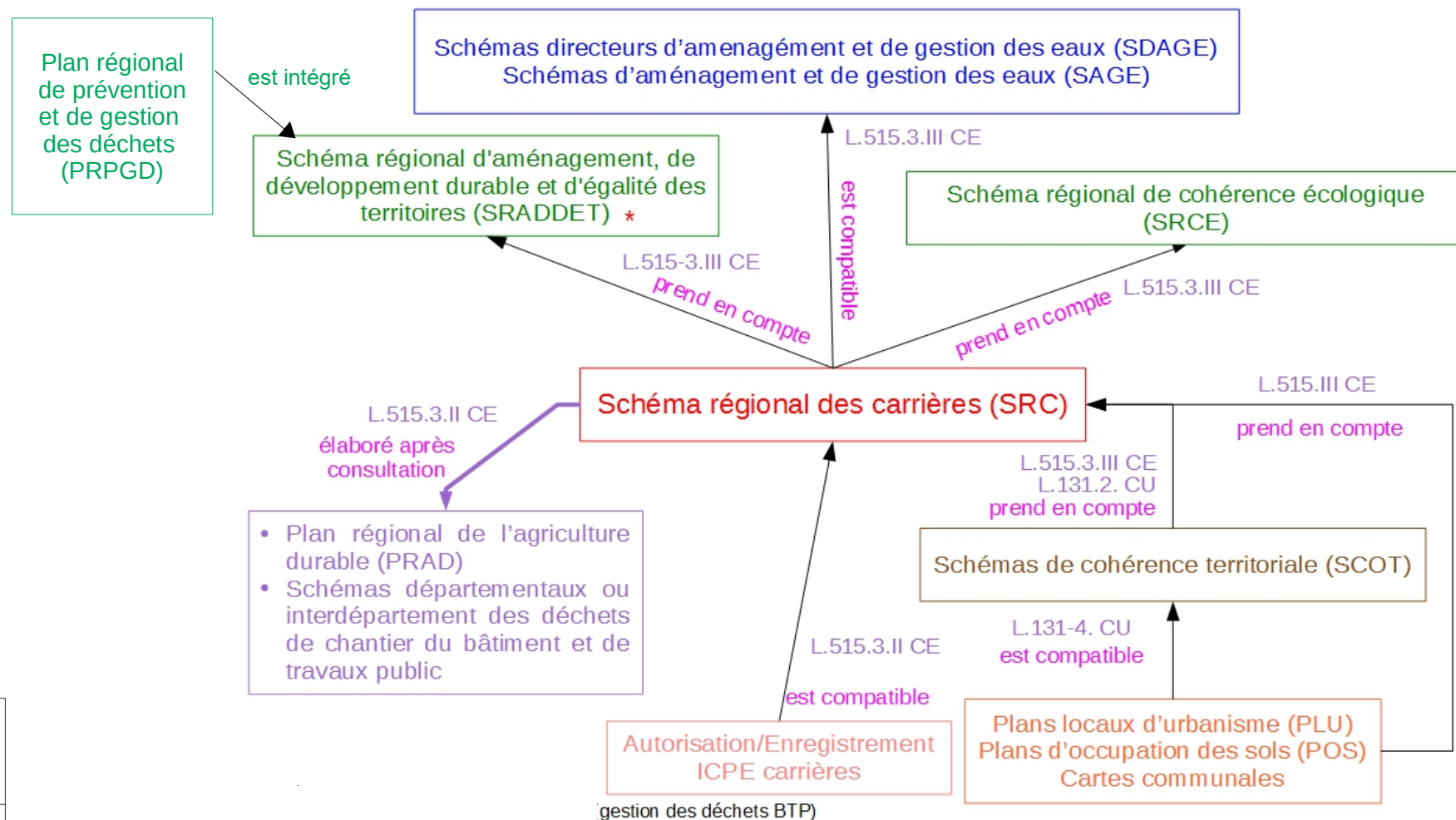
- Réduction de 40 % des émissions de effets de serre en 2030 par rapport à 1990,
- Réduction de la consommation énergétique globale de 50 % en 2050 par rapport à 2012,
- Utilisation d'au moins 60 % en masse de matériaux issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage de déchets dans les chantiers de construction routiers de l'État et des collectivités territoriales en 2020...

Vers une gestion durable des matériaux et une économie des ressources naturelles

- **Les enjeux du nouveau SRC dans ce contexte :**
 - Proposer une approche harmonisée à l'échelle régionale,
 - Aboutir à un scénario d'approvisionnement en matériaux partagé,
 - Disposer d'un document opérationnel et robuste sur le plan juridique,
 - Mettre en place un meilleur suivi de sa mise en œuvre.

Vers une gestion durable des matériaux et une économie des ressources naturelles

- Vers une plus grande cohérence et une meilleure articulation des politiques publiques



Vers une gestion durable des matériaux et une économie des ressources naturelles

- Exemple de l'articulation entre les planifications déchets/économie circulaire et le SRC :

Les projets de PRPGD et de PRAEC proposent un état des lieux des déchets inertes produits à l'échelle de la région, ainsi que des objectifs de valorisation de ces matériaux.



Extrait du projet de PRPGD Occitanie

Vers une gestion durable des matériaux et une économie des ressources naturelles

■ Exemple de l'articulation entre les planifications déchets/économie circulaire et le SRC :

La disponibilité des matériaux secondaires doit être prise en compte dans les politiques d'approvisionnement à l'échelle du territoire.



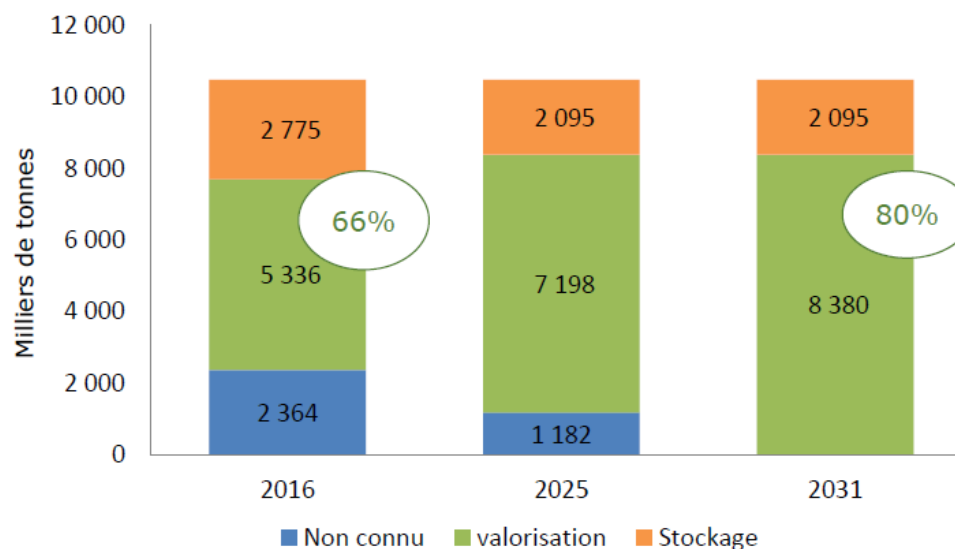
Objectifs de valorisation des déchets inertes du BTP

Sur l'Occitanie : 66% des déchets inertes du BTP recensés sur les installations d'Occitanie sont valorisés actuellement

Objectifs proposés pour Occitanie :

- Déchets inertes : 80% valorisés à partir de 2025

Extrait du projet de PRPGD Occitanie



Remarque : dans le cadre du projet de PRPGD, le remblaiement de carrières pour remise en état est assimilé à de la valorisation.

I - Le SRC, un nouveau outil régional de planification de l'approvisionnement en ressources

- I.1 - Un SRC, pourquoi ?*
- I.2 - Un SRC, comment ?*

II - Echanges autour des cinq thématiques majeures du SRC

- II.1 - Notre vision des enjeux de la planification régionale*
- II.2 - Vos attentes*

Un format encadré par la réglementation

- **Une méthodologie de travail définie par le décret 2015-1676 du 15 décembre 2015 :**
 - Un contenu encadré,
 - Des modalités de mise en œuvre précisées,
 - Une concertation minimale demandée et des consultations officielles planifiées,
 - Une évaluation de la mise en œuvre du SRC prévue à mi-parcours (6 ans après sa publication),
- **Une instruction ministérielle du 4 août 2017 précisant les modalités d'élaboration du SRC,**
- **Une évaluation environnementale stratégique associée.**

Quelques définitions

■ Ressources primaires :

- Matériaux naturels extraits ; ils peuvent être d'origine terrestre ou marine,
- Ex : granulats de carrières, roches ornementales de la construction, matériaux et minéraux industriels (gypse, calcaire pour fabriquer de la chaux, sables verriers)...

■ Ressources secondaires :

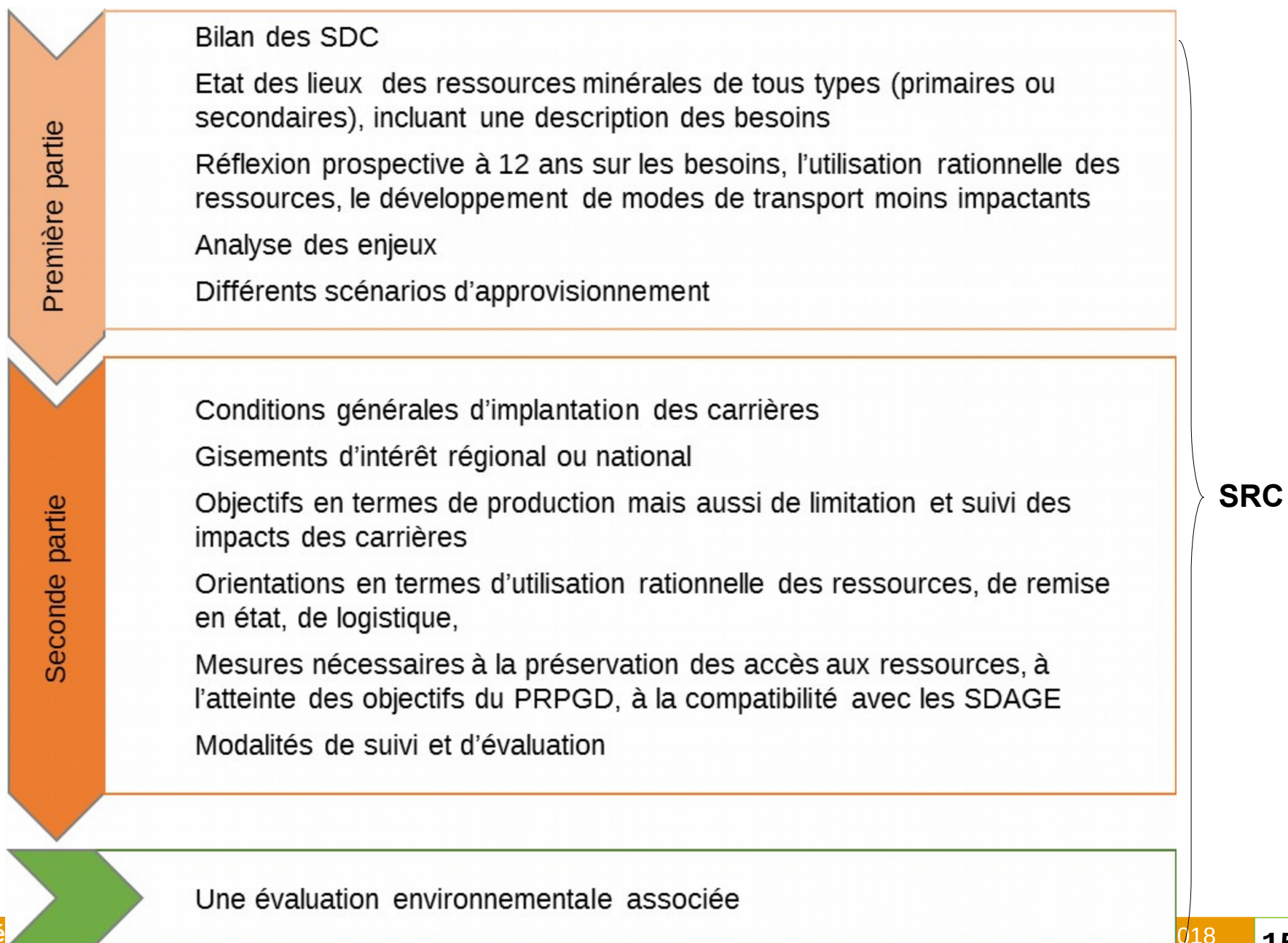
- Ressources mobilisables à partir du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage,

Ex : Déchets inertes du BTP, déchets de plâtre, mâchefers d'incinération des déchets non dangereux (MIDND)...

■ Gisement :

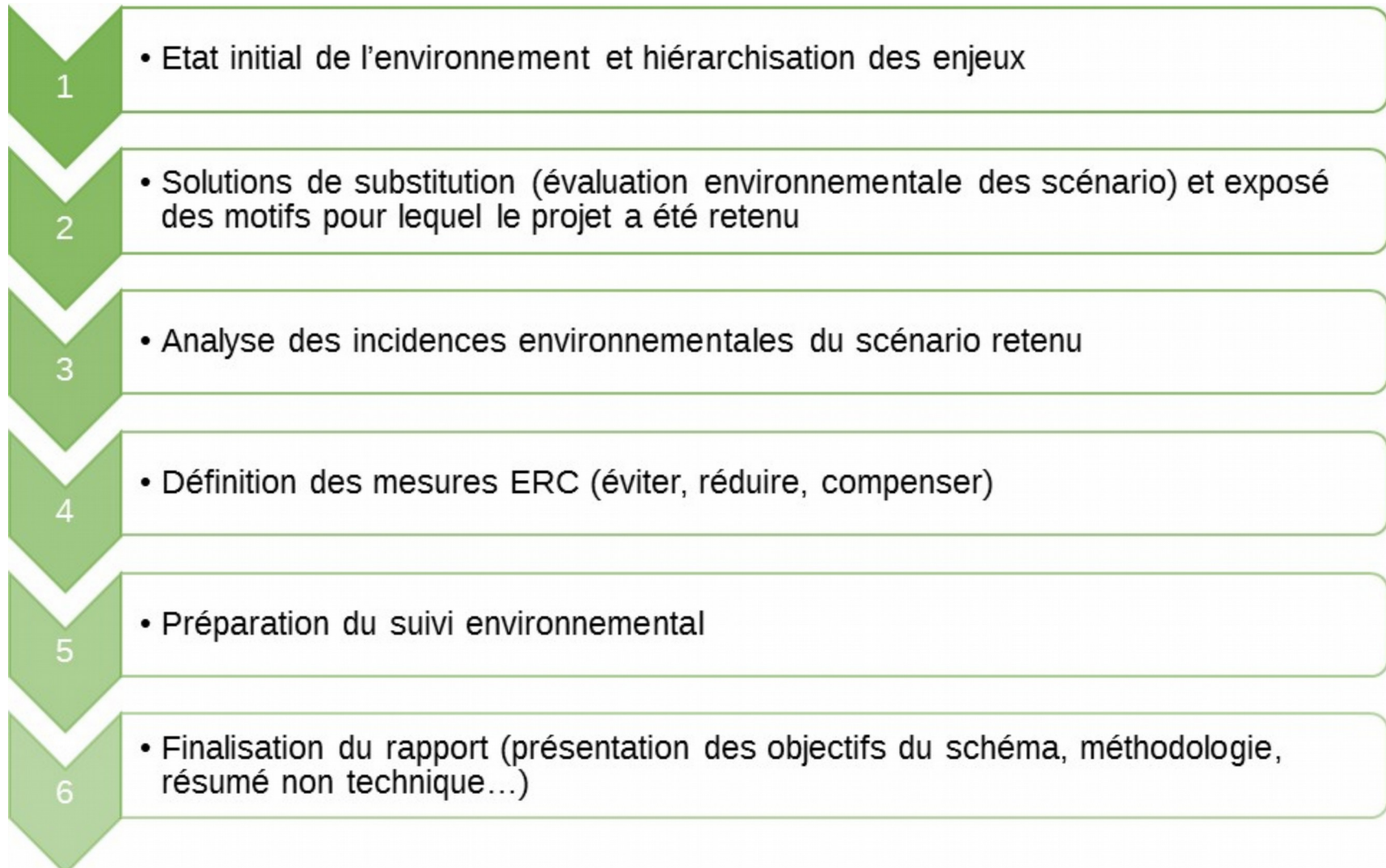
Partie d'une ressource minérale qui, au regard des techniques disponibles d'extraction, apparaît comme raisonnablement exploitable.

Contenu attendu du schéma des carrières

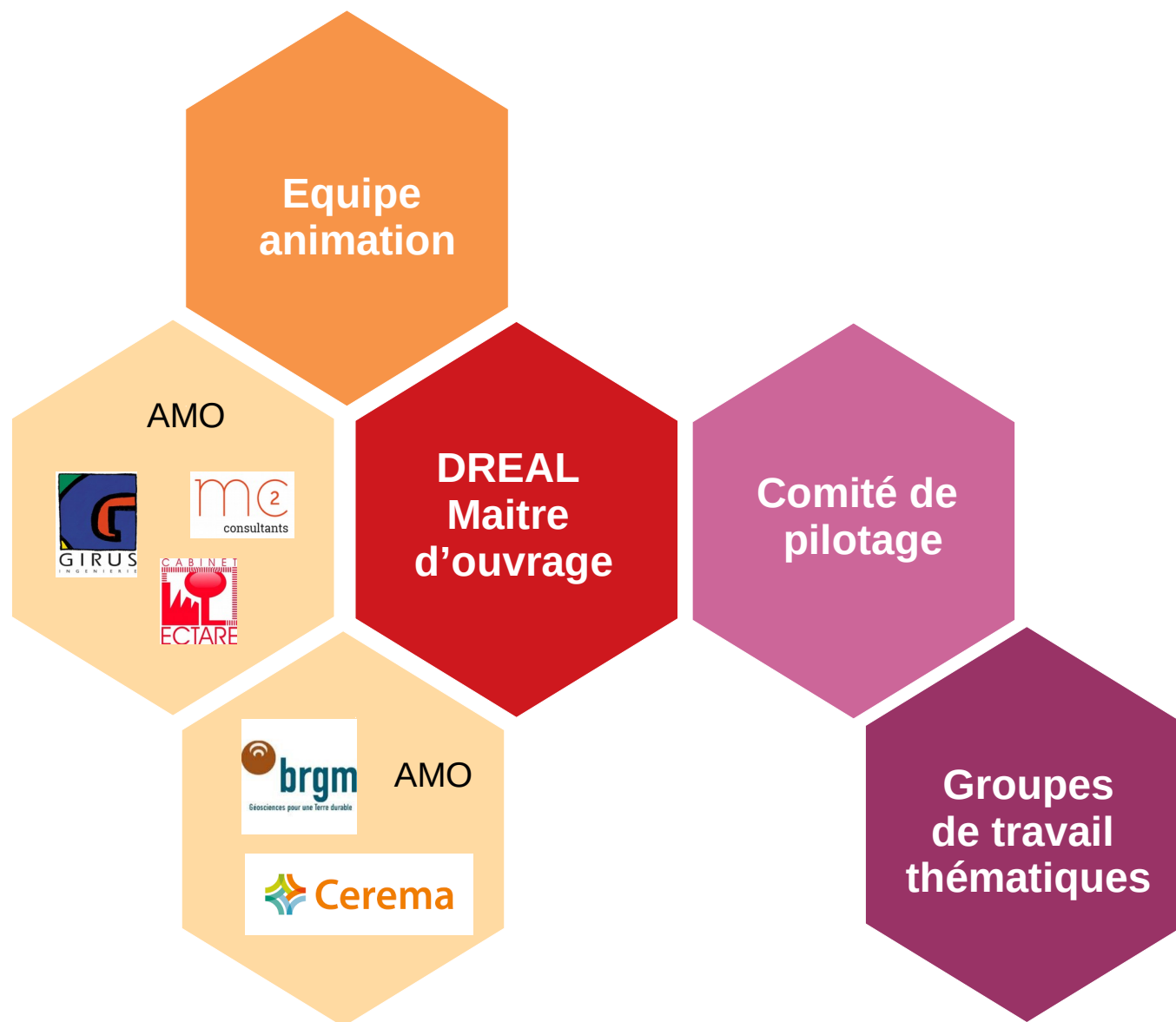


Une évaluation environnementale stratégique individualisée

- Démarche équivalente à celle d'une étude d'impact pour un projet mais appliqué à un plan/programme



Une gouvernance spécifique, une approche concertée

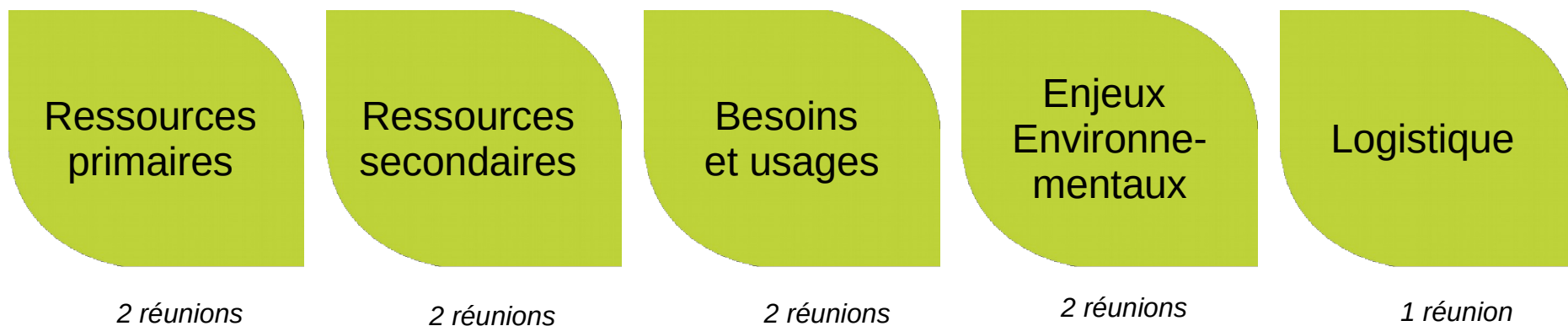


Un comité de pilotage, instance de concertation officielle

- **Une instance de concertation prévue à l'article R. 515-4 du code de l'environnement,**
- **111 membres formant 4 collèges en Occitanie :** Services de l'État, Représentants des collectivités, Représentants des professionnels, Personnalités qualifiées,
- **Des réunions régulières à chaque étape-clé de l'élaboration du schéma (calendrier prévisionnel) :**
 - Juin 2018 : Lancement des travaux,
 - Premier semestre 2019 : Présentation de l'état des lieux,
 - Second semestre 2019 : Propositions de scénarios,
 - Fin second semestre 2019 : Présentation du projet de SRC pour avis, présentation du dispositif de suivi et d'évaluation,
 - Fin premier semestre 2020 : Présentation du document final.

Des groupes de travail pour alimenter les réflexions

- Une vingtaine d'acteurs pertinents réunis en fonction des thématiques abordées, en visioconférence pour une plus grande souplesse,
- Des échanges autour des cinq thématiques structurantes du schéma notamment dans le cadre de l'état des lieux et de la prospective à 12 ans:



- Une animation par les directions thématiques de la DREAL, avec le soutien des AMO,
- **Des ordres du jour optimisés** : Présentation de la synthèse des données disponibles, débat autour des enjeux...

Des consultations officielles ultérieures

1 - Personnalités morales

- ◆ EPCI concernés par les bassins de production,
- ◆ Formations carrières CDNPS,

Organismes en charge des parcs naturels régionaux / parc national

Si réduction des espaces agricoles /forestiers : chambre régionale d'agriculture, INAO, centre national des propriétés forestières

- ◆ Conseil régional, conseils départementaux,
Préfets des régions voisines, Conseils régionaux voisins, CDNPS carrières voisines,
- ◆ Autorité environnementale

2 - Mise à disposition du public

3 - Prise en compte des États voisins (Espagne et Andorre)

Une dynamique de réalisation

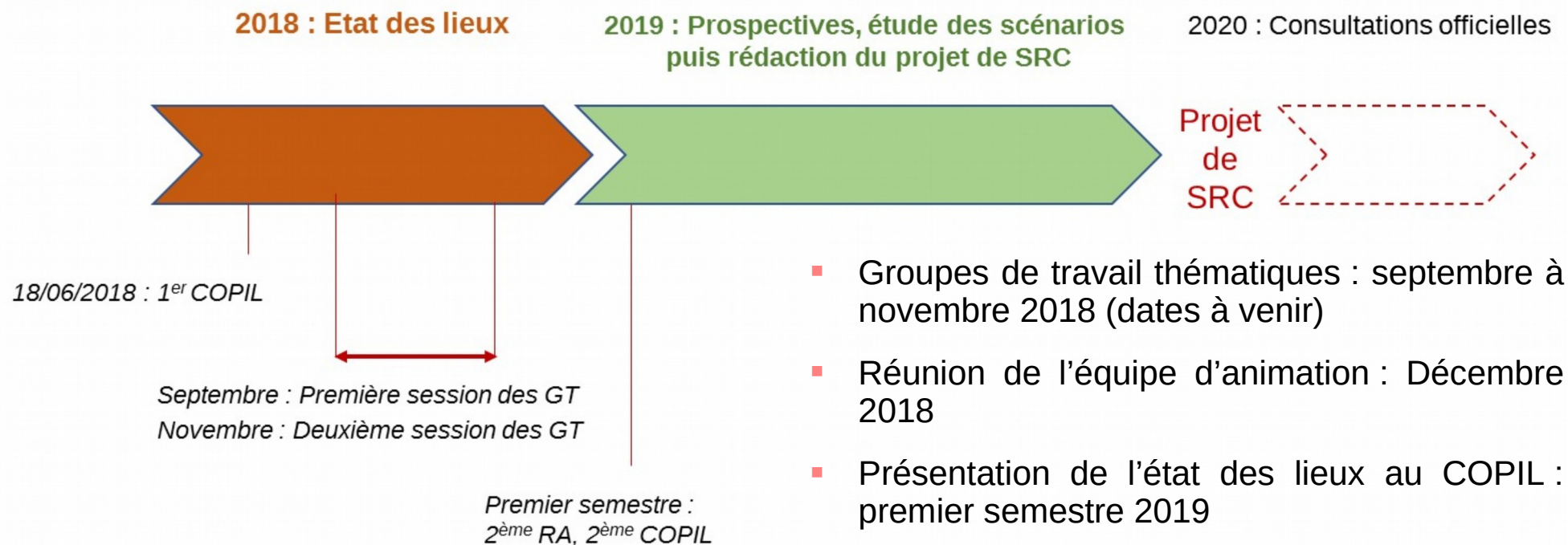
■ Travail en cours :

- Bilan des schémas départementaux sur la base des questionnaires envoyés en septembre 2017 : 22 retours d'organismes extérieurs et 13 retours internes DREAL,

(pour ceux qui n'ont pas répondu, votre retour est toujours le bienvenu!)

- Analyse des données bibliographiques disponibles et contact des principaux acteurs.

■ Les prochains rendez-vous :



Quelles modalités d'information ?

- **Des actualités sur une page internet dédiée sur le site de la DREAL**

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/schemas-des-carrieres-r6494.html>



- **Des éléments de travail sur une plateforme en accès restreint**

<https://travail-collaboratif.din.developpement-durable.gouv.fr/share/page/site/src-occitanie/dashboard>



Les utilisateurs devront créer des comptes cerbérés afin de pouvoir accéder à la plateforme Alfresco dédiée. Des instructions seront adressées par mail.

*Le SRC,
un nouveau outil régional de planification de
l'approvisionnement en ressources*

Des remarques ? Des questions ?

I - Le SRC, un nouveau outil régional de planification de l'approvisionnement en ressources

- *I.1 - Un SRC, pourquoi ?*
- *I.2 - Un SRC, comment ?*

II - Echanges autour des cinq thématiques majeures du SRC

- *II.1 - Notre vision des enjeux de la planification régionale*
- *II.2 - Vos attentes*

1 - Ressources primaires et approvisionnement

- Plus de 40 millions de tonnes produites en 2011 au niveau d'environ 500 carrières,
- **Les enjeux de la planification régionale :**
 - Se concentrer d'avantage sur la problématique de l'approvisionnement,
 - S'interroger sur la répartition carrières alluvionnaires / carrières de roches massives,
 - Permettre la protection de certains gisements d'intérêt national ou régional,
- **Calendrier** : septembre et novembre 2018.

1 - Ressources primaires et approvisionnement

Sujets abordés :

■ Dans le cadre de l'état des lieux :

- Recensement des ressources minérales primaires d'origine terrestre de la région, de leurs usages,
- Recensement des gisements d'intérêt régional et national,
- Recensement des carrières de la région (données d'exploitation et gisements disponibles) par type de matériaux,
- Identification des flux en provenance ou vers d'autres régions,
- Description qualitative et quantitative des besoins actuels,

■ Dans le cadre de la réflexion prospective à 12 ans :

- Evolution des autorisations de carrières,
- Recensement des besoins régionaux et extérieurs en ressources minérales primaires,
- Adéquation avec la localisation des bassins de consommation,

2 - Valorisation des ressources secondaires

- **Un contexte réglementaire structurant,**
- **Une articulation forte avec le PRPGD,** dont le projet fixe des objectifs ambitieux pour les 11,7 Mt de déchets du BTP produits en région, parmi lesquels la valorisation de 80 % des déchets inertes (cet indicateur prenant en compte le remblayage de carrières),
- **Les enjeux de la planification régionale, les avancées attendues dans le SRC :**
 - Compléter les informations disponibles dans le PRPGD par une analyse plus fine de l'articulation besoins / usages,
 - Inscrire la gestion des matériaux dans une logique d'économie circulaire, en travaillant sur les 7 piliers,
- **Calendrier :** septembre et novembre 2018

2 - Valorisation des ressources secondaires

Sujets abordés :

■ Dans le cadre de l'état des lieux :

- Recensement des ressources minérales secondaires utilisées dans la région, de leurs usages, et estimation des ressources mobilisables à l'échelle de la région,
- Identification de la localisation des sites de stockage et de transit de matériaux (lien PRPGD),
- Description qualitative et quantitative des gisements et besoins actuels,
- Description de la logistique mobilisée,
- Identification des flux inter-régionaux,
- Identification des enjeux de nature sociale, technique et économique liés à l'approvisionnement durable en ressources minérales,

■ Dans le cadre de la réflexion prospective à 12 ans :

- Recensement des gisements disponibles et besoins régionaux en ressources minérales secondaires),
- Adéquation avec la localisation des bassins de consommation.

3 - Quels besoins pour quelles ressources ?

- **Une forte disparité de besoins et de contraintes à l'échelle du territoire**
- **Une nécessaire planification de l'organisation de la fourniture de matériaux pour soutenir l'économie régionale et assurer une continuité de service**
- **Les enjeux de la planification régionale :**
 - Mieux connaître et prendre en compte les enjeux économiques,
 - Permettre un juste équilibre de l'offre et la demande à l'échelle régionale,
- **Calendrier : septembre et novembre 2018**

3 - Quels besoins pour quelles ressources ?

Sujets abordés :

- **Dans le cadre de l'état des lieux :**
 - Description qualitative et quantitative des besoins actuels,
 - Adéquation avec les ressources disponibles (gisements et localisation),

- **Dans le cadre de la réflexion prospective à 12 ans :**
 - Recensement des besoins régionaux en ressources minérales,
 - Adéquation ressources - usages (projections démographiques / grands projets / évolutions des techniques de construction et du recyclage),

.

4 - Des enjeux environnementaux à intégrer

- **Un contexte réglementaire renforcé depuis le début des années 2000,**
- **Un travail de hiérarchisation des zonages environnementaux en fonction de leur degré de sensibilité initié à l'échelle Languedoc Roussillon, à adapter et à étendre au nouveau périmètre de la région,**

- **Les enjeux de la planification régionale :**

Définir une stratégie d'accès à la ressource, en identifiant les secteurs à éviter de façon à :

- Prendre en compte les zonages réglementaires et les continuités écologiques, dans une bonne application de la séquence Eviter-Réduire-Compenser (ERC)
- Prendre en compte les co-visibilités (insertion paysagère des carrières), et plus particulièrement par rapport aux éléments patrimoniaux identifiés
- Préserver les terres agricoles

Anticiper les conditions de remise en état (biodiversité, paysages) des carrières, en particulier celles à grands fronts ou alluvionnaires en eau

- **Calendrier : septembre et novembre 2018**

4 - Des enjeux environnementaux à intégrer

Sujets abordés :

- **Dans le cadre de l'état des lieux, et sur la base d'un travail cartographique, recensement et analyse des enjeux de nature :**
 - environnementale liés à la production des ressources minérales (en phase exploitation, puis lors de la remise en état des sites) et à la logistique qui lui est associée,
 - paysagère et patrimoniale liés à la production des ressources minérales (en phase exploitation, puis lors de la remise en état des sites) et à la logistique qui lui est associée.

- **Dans le cadre des premières réflexions sur les scénarios et les orientations/mesures du SRC :**
 - Hiérarchisation des enjeux listés ci-dessus afin d'obtenir des zonages, notamment en s'appuyant sur les travaux réalisés dans le cadre de l'approche régionale LR,
 - Analyse des impacts des scénarios proposés et du scénario retenu,
 - Orientations/mesures envisagées du SRC.

5 - Une optimisation des transports à rechercher

- **Une analyse de l'activité qui témoigne des difficultés à mettre en œuvre des transports alternatifs,**
- **Un principe de proximité réaffirmé par la réglementation,**
- **Les enjeux de la planification régionale :**
 - Qualifier les notions de proximité pour l'approvisionnement en matériaux,
 - Préciser les conditions de développement de modes de transport dont l'impact sur le changement climatique est faible : quelles cibles pour le transport alternatif ?
- **Calendrier : novembre 2018**

5 - Une optimisation des transports à rechercher

Sujets abordés :

- **Dans le cadre de l'état des lieux :**
 - Recensement (tout mode) des infrastructures transports disponibles en région : description et diagnostic sommaire des réseaux, contraintes associées,
 - Modes de transports utilisés par type de ressources,
 - Impacts environnementaux associés à chaque mode de transport,
- **Dans le cadre de la réflexion prospective à 12 ans et des premières réflexions sur les scénarios et les orientations/mesures du SRC :**
 - Evolution possible des infrastructures de transport disponibles,
 - Scénarios d'approvisionnement = itinéraires routiers structurants à identifier et à privilégier pour le SRC, infrastructures ferroviaires et fluviales à identifier selon volumes / lieux de production et consommation,
 - Orientations/mesures du SRC envisagées en termes de transport routier et non-routier.

I - Le SRC, un nouveau outil régional de planification de l'approvisionnement en ressources

- *I.1 - Un SRC, pourquoi ?*
- *I.2 - Un SRC, comment ?*

II - Echanges autour des cinq thématiques majeures du SRC

- *II.1 - Notre vision des enjeux de la planification régionale*
- *II.2 - Vos attentes*

A vous !

- **Exprimez nous vos attentes et vos possibles contributions sur les cinq thématiques principales :**
 - En lien avec la nouvelle approche de « transition écologique » : quels sont les sujets incontournables / sur lesquels être vigilants dans ce GT ?
 - Quelles données ou études pouvez-vous fournir ?
 - Souhaitez-vous participer aux réflexions de ce GT ? Qui associer à ce GT selon vous ?

- **Une synthèse sera proposée comme donnée d'entrée des prochains groupes de travail.**

Nous sommes à votre disposition

Ressources primaires

Salle des pas perdus

Besoins et usages

Salle principale

Ressources secondaires

Salle des pas perdus

Enjeux Environnementaux

Salle principale

Logistique

Salle des pas perdus



Merci pour votre attention !

Pour la DREAL :

Correspondants principaux : Agnès SANSONETTI- MATEU / Philippe CHARTIER
agnes.sansonetti@developpement-durable.gouv.fr
philippe.chartier@developpement-durable.gouv.fr

Pour le groupement d'AMO :



Correspondant principal : Sandrine MURZILLI
smurzilli@elcimai.com / 04 37 45 29 70



Correspondant principal : Sylvie IRIS
siris@mc2consultants.fr / 05 61 00 98 80



Correspondant principal : Fabien SENGES
f.senges@cabinet-ectare.fr / 05 62 89 06 10



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE